



## **HONORAIRES RESEAU EXPERTIMO**

**Habitation: Appartement, maison, immeuble... hors terrain, VEFA –**

Honoraires charge VENDEUR

Jusqu'à 50 000€	5.000€
50 001 à 100 000€	10,00%
100 001 à 250 000€	10.000€
Supérieur à 250 000€	5,00%

### **Estimation:**

150€ TTC

Gratuit si mandat de vente au prix de l'estimation dans les 30 jours suivant cette dernière.

### **Location:**

Ancien et neuf : Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8 euros TTC du m2  
Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 euros TTC du m2

La part des honoraires à la charge du locataire est d'au maximum 50%. Le reste est à la charge du bailleur.

**Arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenants dans une transaction immobilière:**

**Art-2 : 1.** - Les professionnels visés à l'article 1er sont tenus d'afficher les prix effectivement pratiqués des prestations qu'ils assurent, notamment celles liées à la vente, à la location de biens et à la gestion immobilière, en indiquant pour chacune de ces prestations à qui incombe le paiement de

cette rémunération.

RESEAU M6C – 1 le maine barreau – 17500 OZILLAC